

# Historique !

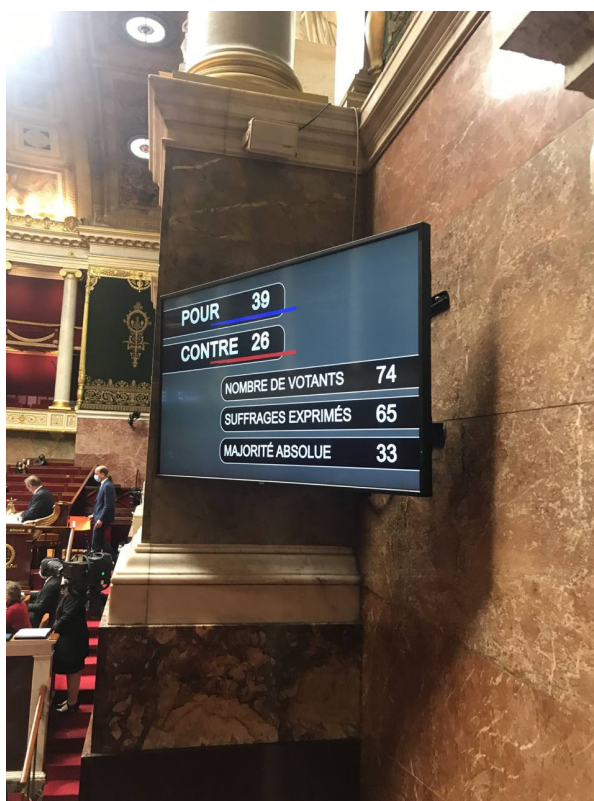
***L'Assemblée nationale a voté la réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple de la Première Guerre mondiale !***

\*

## ***Hommage à Claude Le Tanter et à Marc Blondel***

Il est des nuits qui marquent l'histoire avec un grand H. Il y eut celle du **4 août 1789** qui fut un peu un jeu de dupes. En supprimant les privilèges des féodaux, la **Révolution française** marquait les choses, même si les gueux devaient racheter les biens pour dédommager les aristocrates qui touchèrent des deux côtés. Mais cette nuit rentrera paradoxalement dans l'Histoire comme la marque que désormais **l'Égalité** guiderait les peuples. Comme **Jean Huss**, les révolutionnaires proclamaient « *La coupe au peuple !* »

Par contre, **la nuit du 13 janvier 2022** aura sa place dans le Panthéon de la Justice humaine dans la lumière la plus éclatante. **L'Assemblée nationale** a adopté la proposition de loi portant Réhabilitation collective des Fusillés pour l'exemple de 1914-1918, proposée par le **Groupe parlementaire de la France insoumise** (17 députés), cosignée par 44 députés de tous les Groupes parlementaires et votée par des députés aussi de tous les Groupes parlementaires.



Voici le détail des votes : [https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/\(legislature\)/15/\(num\)/4298](https://www2.assemblee-nationale.fr/scrutins/detail/(legislature)/15/(num)/4298)

La **Libre Pensée** qui a porté de bout en bout depuis des décennies la revendication de la Réhabilitation aux côtés de l'UPF, de l'ARAC, de la LDH, du **Mouvement de la Paix**, de la 4ACG et des Confédérations ouvrières CGT-FO et CGT tient à remercier publiquement tous les Députés qui ont voté Pour cette loi.

Nous remercions aussi chaleureusement le **Groupe parlementaire de la France insoumise** pour son action inlassable et résolue pour cette œuvre de Justice, nous tenons aussi à remercier chaleureusement le **Groupe parlementaire de la Gauche Démocrate et Républicaine** (PCF) et le **Groupe socialiste et apparentés** (PS) qui ont scrupuleusement respecté leurs engagements pris dans la Commission parlementaire.

Après l'édification du Monument aux Fusillés le 6 avril 2019, avec une souscription nationale à **Chauny dans l'Aisne** sur la tristement célèbre **Ligne Hindenburg**, avec l'aide conséquente de la municipalité et de ses maires de l'époque et actuel, ce vote est une deuxième étape très importante dans la voie de la Justice.

Nous voulons aussi remercier particulièrement le Député **LR Philippe Gosselin** qui a su trouver, dans une émotion profonde qui a marqué le débat, le chemin du cœur et de la conscience de la représentation nationale : <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-973637-manche-emu-aux-larmes-philippe-gosselin-defend-les-fusilles-pour-l-exemple-a-l-assemblee>

Voici le débat qui a eu lieu le 13 janvier 2022 sur cette question de Réhabilitation des Fusillés pour l'exemple : <https://youtu.be/bsPW6GJJiAs> (et ci-dessous)

Nous invitons les lecteurs à regarder ces vidéos qui sont édifiantes sur les positions des uns et des autres devant la nécessité de réparer cette monstruosité judiciaire qui a constituée de fait des assassinats légaux, des crimes d'Etat.

Nous publions aussi [les interventions de ceux qui ont osé se prononcer contre cette loi de Réhabilitation](#) lors du débat de la **Commission parlementaire** qui a examiné la proposition de loi.

Ce compte-rendu est sous la seule responsabilité de la **Libre Pensée**, et nous l'avons intitulé : « *Les Fusilleurs ont la parole* ». Oui, comment ne pas considérer que ces gens-là, prêts à se battre « *Pour la Patrie* » jusqu'à la dernière goutte du sang des autres, ont conduit une deuxième fois au poteau d'exécution ces 639 soldats, sous-officiers, officiers qui n'ont eu le tort que de n'être que des hommes ?

**Ces donneurs de leçons et buveurs de sang qu'auraient-ils fait dans les mêmes circonstances dramatiques ? C'est facile de demander aux autres de mourir quand on est tranquillement assis sur des banquettes confortables. C'est à la portée du premier Tartarin de Tarascon venu.**

Dans les propos ignominieux tenus par les opposants à la Justice, il en est qui sont parfaitement hypocrites. Quand on examine les propos tenus « *pour une réhabilitation au cas par cas* », le simple examen le plus superficiel montre qu'on devrait dans ce cas, faire casser les jugements des **Conseils de guerre** et rejuger tous les condamnés par une justice d'exception et sanguinaire. Comment refaire des procès quand il n'y a plus aucun témoin des faits, tant pour l'accusation que pour la défense et qu'un quart des dossiers ont été détruits ?

C'est donc un argument hypocrite qui marque la lâcheté de ceux qui le professent. La lâcheté n'est pas là où ils le disent, mais dans leurs propos et attitudes.

*« Mieux vaudrait une grande injustice qu'un petit désordre »*

Un représentant d'un Groupe parlementaire a même osé dire qu'il fallait « *jeter un voile* » sur ces

exécutions pour ne pas troubler la société. Comment réclamer qu'on mette le **Manteau de Noé** sur des crimes d'État ? Est-ce en cassant le thermomètre que l'on supprime la fièvre ? Le silence qu'appelle de ses vœux ce représentant de Groupe, cela s'appelle **l'Omerta** dans la **Maffia**.

Un crime qu'on étouffe pour ne pas troubler sa conscience est un deuxième crime commis contre la victime, car on en interdit la réparation. Taire un crime, n'est-ce pas le légitimer ? Qu'auraient fait donc ces gens-là au moment de **l'Affaire Dreyfus** ? Sans doute ce que préconise **Eric Zemmour**. Ils le vilipendent pour des basses raisons électoralistes, mais c'est le même sang glacé par la Haine et la Réaction qui coule dans les veines des uns et des autres.

Avec **Victor Hugo**, nous dirons toujours : « *Mieux vaud un coupable en liberté qu'un innocent en prison* ». Mais avec ces gens-là, tous les gens sont coupables et eux toujours innocents. C'est la « *médecine* » qu'ils préconisent pour résoudre les problèmes de la société. Comme on disait naguère à propos de certains médecins, les nouveaux **Diafoirus** : « *Le soleil éclaire leurs succès, la terre des cimetières cache leurs échecs* ».

*Que chacun se le tienne pour dit* : La **Libre Pensée** saura rappeler tout cela lors des prochaines échéances électorales, notamment législatives. Nous n'oublierons pas le cœur des uns et la haine des autres.

*Une nouvelle étape s'ouvre,  
peut-être la dernière pour que Justice soit rendue*

[Le Président de l'Assemblée nationale a transmis au Sénat la loi de Réhabilitation votée](#) . Nous en saurons plus dans quelques temps sur la date du débat et du vote au **Palais du Luxembourg**. Les **Fédérations départementales de la Libre Pensée** vont donc rapidement rencontrer toutes les Sénatrices et Sénateurs pour leur demander de voter dans les mêmes termes « *à l'identique* » la loi de Réhabilitation. Si tel est le cas, alors la loi sera immédiatement adoptée et devra être promulguée dans la foulée.

C'est ce que les **Républicains, les Laïques et les Démocrates** ont fait en 1905 pour assurer le triomphe de la **loi de Séparation des Églises et de l'État**. La **Libre Pensée** appelle tous les partisans de la Justice humaine et de la réparation due aux victimes de la guerre à intervenir auprès de leurs Sénateurs pour que soit votée cette loi de Réhabilitation.

Il est temps de refermer ce « *kyste mémoriel* » qui dure depuis 108 ans. Seule la Justice rendue peut refermer les plaies, toutes les plaies et que l'Humanité passe à autre chose.

***Républicains et Démocrates :***  
***encore un effort pour rendre la Justice !***

Paris, le 16 janvier 2022